

Collection

Opinions des responsables associatifs

7^{ème} Cahier

Campagne des municipales et des cantonales 2008 : Les attentes des responsables associatifs

Cécile BAZIN – Marie DUROS – Jacques MALET

Avant-propos de Roger SUE et commentaires de Xavier DELSOL

Deuxième vague d'enquête d'opinion des responsables associatifs, menée **de janvier et avril 2007** auprès de **2.385** responsables d'associations. Enquête en ligne réalisée dans le respect des principes scientifiques et déontologiques des enquêtes par sondage, en lien avec un comité composé de statisticiens, de sociologues, et d'experts de la vie associative.

Avant propos

« Le premier avantage de cette démarche tout à fait nouvelle dans ce champ d'investigation est de situer le secteur associatif comme un acteur central et de lui donner de l'épaisseur. Elle répond aussi à un réel besoin d'expression des responsables associatifs qui ne manquent pas une occasion de rappeler que les associations ne sont pas suffisamment entendues ni reconnues. Ils ont là l'opportunité de s'exprimer librement et directement, sans intermédiaire. Moyen d'expression, « **l'Opinion des responsables associatifs** » (ORA) est aussi un outil de connaissance dont il faut souligner les spécificités. D'abord, il présente de réelles garanties de rigueur scientifique et d'indépendance totale, tant à l'égard des autorités publiques que des instances de représentation. Ensuite, il s'appuie sur un panel représentatif qui a rassemblé plus de **1200** personnes dès la première vague d'enquête, et près de **2.600** lors de cette deuxième vague. »

Roger SUE
Sociologue, Professeur à l'Université Paris V¹

Echantillon de 2.578 responsables d'associations, élus bénévoles, membre d'un bureau, représentatif du tissu associatif français, selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : secteurs d'activités (culture, loisirs, éducation populaire, sport, social), taille et ancienneté de l'association, après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Comité d'experts : **Roger SUE**, sociologue et professeur à l'université Paris V, ancien directeur des études sociologiques de la SOFRES, **Ludovic SUBRAN**, économiste - statisticien à l'INSEE, **Dominique THIERRY**, vice-président national de France Bénévolat, **Daniel RAULT**, expert auprès de la DIISES², **Xavier DELSOL**, avocat, fondateur de JURIS associations, **Laure TURNER**, enseignante à l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE). **Vincent BLYWEERT**, responsable du département « *développement du bénévolat et du réseau jeunes* » au Secours Catholique Caritas France, **André VERCHERE**, président de France Bénévolat Nantes Atlantique, **Jacques MALET**, directeur du CerPhi.

Cette enquête a fait l'objet d'un soutien logistique de la part de la **Caisse d'Epargne**, de **KPMG**, de la **MAIF**, de **France Bénévolat** et de **Jeuxaider.com**.

Une présentation détaillée de cette enquête auprès des responsables associatifs, y compris sur le plan méthodologique, est disponible dans cette même collection, sur le site du CerPhi www.cerphi.org

¹ Auteur notamment de *La société civile face au pouvoir*, éd. Presses de Sciences Politiques, coll. La Bibliothèque du citoyen. *La société contre elle-même*, éd. Fayard, coll. Transversales. Membre du Laboratoire **CERLIS-CNRS** de l'Université Paris V.

² Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale

Ce qu'il faut retenir : Pour quatre responsables bénévoles des associations sur cinq les responsables politiques nationaux (Gouvernement, membres du Parlement) ne connaissent pas suffisamment la vie associative.³ Les responsables politiques locaux (maires et conseillers municipaux, conseillers généraux et régionaux) sont mieux perçus de ce point de vue par les dirigeants d'associations, avec environ 55% d'avis favorables. La connaissance de la vie associative ne suffit pas, encore faut-il lui accorder de l'intérêt : insuffisant selon 60% de responsables d'associations. Et la situation paraît se dégrader aux yeux des plus sévères, dans le secteur de la culture par exemple, et s'améliorer aux yeux des plus satisfaits, dans le domaine du sport en particulier.

Les attentes des dirigeants d'associations, vis-à-vis des responsables politiques, portent prioritairement sur les moyens financiers, puis sur l'encouragement du bénévolat. Pour les plus grandes associations, elles concernent l'aide à l'emploi, et toutes revendiquent une simplification des démarches administratives.

Selon l'enquête publiée par la FONDA⁴, les Français ont une bonne opinion des associations (87%), leur font confiance (83%), et estiment qu'elles « *peuvent contribuer au renouveau de la démocratie politique* » (67%). L'enjeu est important, et en cette période d'intenses débats, il est utile de relever que les Français comptent presque autant sur les responsables d'associations que sur les responsables politiques pour « *proposer des solutions pour préparer l'avenir* » (47 contre 48%), mais bien plus pour « *proposer des solutions en faveur de l'intérêt général* » (58% contre 37%), ou pour « *proposer des solutions concrètes pour améliorer la vie quotidienne des Français* » (62% contre 35%).

Les responsables associatifs ressentent bien cet appel, lorsqu'ils nous répondent dans une proportion variant de 56% (social) à 61% (sport ou loisirs) que « *la société demande trop au secteur associatif* ». Pour 40% des responsables, les missions des associations sont aujourd'hui plus nombreuses qu'au cours des années antérieures et pour les deux tiers d'entre eux, elles sont plus difficiles : le contexte s'est manifestement détérioré.

Par ailleurs, dans la même enquête publiée par la Fonda, les Français estiment que les pouvoirs publics n'accordent pas assez d'importance au travail mené par les associations, dans une proportion de 65%. Les responsables associatifs eux-mêmes, nous ont répondu dans le même sens : de leur point de vue « *le secteur associatif n'est pas assez reconnu en France* », dans une proportion sans appel, variant de 67% dans le domaine social, à 72% (culture et sport), et même à 75% dans celui des loisirs.

Et au niveau local ? Le CerPhi a demandé aux dirigeants bénévoles des associations, si à leurs yeux les responsables politiques locaux ont une bonne connaissance de la vie associative, et s'ils lui portent l'intérêt attendu. Il les a également interrogé sur les principaux sujets sur lesquels ils interpellent les responsables politiques. En voici les principales conclusions, à quelques semaines des élections municipales et cantonales.

³ Voir dans la collection des Cahiers de l'ORA « Législatives 2007 : des associations plébiscitées mais préoccupées » disponible sur www.cerphi.org

⁴ Sondage réalisé en janvier 2007 par l'Institut CSA avec *Le Parisien Aujourd'hui en France* et le CEVIPOF, auprès de 1.003 personnes âgées de plus de 18 ans. Pour en savoir plus, consulter le site www.fonda.asso.fr

I - Les responsables politiques locaux connaissent-ils la vie associative ?

Acteurs incontournables dans la société, notamment au regard du lien social, les associations sont très concernées par le regard et les décisions des responsables politiques locaux (équipes municipales, conseillers généraux...). Mais connaissent-ils vraiment le secteur associatif ? Telle est la question posée aux dirigeants bénévoles, membres des bureaux de ces associations. Et la réponse est très significative : pour environ 45% d'entre eux, les responsables politiques locaux ne la connaissent pas suffisamment. Elle est ici présentée selon les secteurs d'activité, pour bien traduire la diversité du monde associatif.

La connaissance de la vie associative par les responsables politiques locaux est jugée :

	Culture	Loisirs (1)	Sport	Social (2)
Suffisante	21%	16%	22%	13%
A peu près suffisante	36%	42%	44%	41%
Sous total suffisante	57%	58%	66%	53%
Plutôt insuffisante	25%	26%	24%	30%
Insuffisante	19%	16%	10%	17%
Sous total insuffisante	43%	42%	34%	47%

Enquête CerPhi 2007. Résultats croisés avec la taille des associations. (1) Dont jeunesse et éducation populaire. (2) Ainsi que santé et humanitaire.

Les dirigeants sportifs semblent nettement plus satisfaits que les autres. Les responsables des associations sociales le sont manifestement beaucoup moins.

Les responsables des plus grandes associations marquent une plus grande insatisfaction que les autres. Il en est de même dans les agglomérations de plus de 100.000 habitants. Dans celles-ci, les dirigeants de la culture et surtout du sport sont satisfaits. Ceux du domaine social et des loisirs sont les plus en attente d'une meilleure connaissance du monde associatif par les politiques locaux de ces grandes villes.

L'ancienneté des associations ne joue véritablement sur la satisfaction que dans le domaine social, et pas du tout dans celui de la culture. Les responsables des associations fédérées sont un peu plus satisfaits que les autres. On observe aussi des écarts significatifs, selon le sexe et l'âge des répondants, comme le montre le tableau suivant.

La connaissance de la vie associative par les responsables politiques locaux est jugée :

	Femmes	Hommes	Moins de 35	35 à 55	Plus de 55
Suffisante	14%	19%	14%	19%	16%
A peu près suffisante	40%	40%	48%	39%	38%
Sous total suffisante	54%	60%	63%	58%	54%
Plutôt insuffisante	30%	26%	27%	26%	30%
Insuffisante	16%	14%	10%	16%	16%
Sous total insuffisante	46%	40%	37%	42%	46%

Enquête CerPhi 2007.

Les dirigeantes font preuve d'une plus grande sévérité. De même, l'insatisfaction augmente avec l'âge. Ces différences proviennent-elles de l'attitude des responsables politiques locaux, qui seraient donc sélectifs dans leur approche, par exemple plus enclins à aller vers des associations dirigées par des hommes ? Ou bien proviennent-elles du degré d'exigence des responsables d'associations ? Il est probable que ce dernier facteur soit le plus influent.

Il a paru intéressant, et amusant, d'analyser les différences de point de vue, en prenant en compte à la fois le secteur d'activité et le sexe des dirigeants.

Estiment que cette connaissance est suffisante ou à peu près suffisante

	Culture	Loisirs	Sport	Social
Femmes	61%	54%	57%	47%
Hommes	57%	56%	68%	57%

Enquête CerPhi 2007.

Manifestement, les responsables politiques locaux fréquentent davantage les stades de football où les dirigeants sont largement majoritaires, que les gymnases où se déroulent les épreuves de gymnastique pour lesquelles les femmes sont plus nombreuses. Ceci explique le gros écart des opinions dans le domaine sportif.

Il y a également une très grande différence entre l'opinion très sévère des femmes qui agissent dans le domaine social, et celles des hommes du même domaine. C'est dans le seul secteur de la culture que les femmes semblent plus satisfaites que les hommes, quant à la connaissance de leur milieu par les responsables politiques locaux.

II - Les politiques locaux portent-ils de l'intérêt à la vie associative ?

La connaissance de la vie associative est une chose, l'intérêt que l'on y porte en est une autre. Le jugement des responsables associatifs est assez sévère, se situant autour de 40% de satisfaction seulement. Le tableau suivant présente les variations en fonction du secteur d'activité.

L'intérêt des responsables politiques pour la vie associative est :

	Culture	Loisirs	Sport	Social
Très important	12%	14%	13%	15%
Assez important	27%	28%	31%	28%
Sous total	39%	43%	44%	43%
Peu important	48%	49%	48%	47%
Pas important du tout	13%	9%	8%	9%
Sous total	61%	57%	56%	57%

Enquête CerPhi 2007.

Ce sont les responsables de la culture qui expriment la plus grande insatisfaction, dans une proportion dépassant 60%. Avec un groupe de 13% de dirigeants très mécontents. Il n'y a pas de différences significatives entre les trois autres secteurs pris en compte.

Par ailleurs, on n'observe pas de véritables différences selon la taille des associations. Il n'y en a pas non plus selon l'implantation de l'association en rural ou en urbain. Il est logique que l'ancienneté joue positivement sur les réponses. Les femmes sont ici plus sévères encore (38% d'opinions favorables contre 45% pour les hommes), comme l'indique le tableau suivant présenté par secteurs.

L'intérêt des responsables politiques est important ou assez important

	Culture	Loisirs	Sport	Social
Femmes	38%	50%	34%	37%
Hommes	43%	44%	46%	46%

Enquête CerPhi 2007.

C'est dans le seul domaine des loisirs que la proportion des femmes affichant une bonne opinion est supérieure à celle des hommes. Il est possible que cela s'explique par leur engagement particulier en faveur de l'enfance, et par l'intérêt que lui portent les responsables politiques locaux.

L'intérêt des responsables politiques est important ou assez important

	Culture	Loisirs	Sport	Social
Moins de 35 ans	30%	35%	41%	39%
De 35 à 55 ans	38%	44%	42%	45%
Plus de 55 ans	52%	56%	45%	43%
Ensemble	39%	43%	44%	43%

Enquête CerPhi 2007.

Ce sont les plus jeunes dirigeants de la culture qui sont les plus sévères. Entre 35 et 55 ans, on est plus indulgent si on œuvre dans les loisirs ou dans le social. Au-delà de 55 ans, on est généralement moins sévère, notamment dans la culture et surtout les loisirs.

Quand connaissance ne rime pas forcément avec intérêt ...

Plus ils avancent en âge, plus les responsables associatifs considèrent que les politiques locaux ont une connaissance insuffisante de la vie associative, mais plus ils trouvent qu'ils lui portent de l'intérêt.

En prenant de l'âge, et de l'ancienneté dans leur rôle de dirigeant, les responsables associatifs sont-ils plus conscients du rôle des associations dans la société, ont-ils une vision plus citoyenne des associations et ont-ils conscience que les politiques les considèrent comme des acteurs importants de la vie sociale ? Mais pour autant ces derniers n'en ont pas une connaissance suffisante et peuvent mieux faire pour accompagner les associations dans ce sens.

Ou bien tout simplement constatent-ils, avec l'expérience, que les responsables politiques leur accordent de l'intérêt parce qu'ils ont bien compris les enjeux liés au monde associatif dans leurs recherches de suffrages ? Sans pour autant aller au fond des choses, et sans prendre toute la mesure de cette vie associative et de ses attentes. Et donc sans la connaître véritablement.

Les responsables associatifs plus anciens sont sans doute plus indulgents car ils font généralement partie des « notables locaux », également par esprit de génération, et parce qu'ils sont parfois élus politiques eux-mêmes. Leur ancienneté de dirigeants et leur expérience leur permettent également sans doute d'être mieux soutenus par les élus politiques, mais ils ne sont pas dupes sur leur véritable connaissance de ce qui se passe dans la sphère associative.

Les jeunes dirigeants seraient plus indulgents, concernant la connaissance de la vie associative par les politiques, se contentant d'être simplement identifiés, dans l'espoir d'obtenir des aides.

III – Comment cet intérêt évolue-t-il, selon les responsables associatifs ?

Les dirigeants des associations voient-ils la situation évoluer depuis quelques années ? Et si oui, dans quel sens ?

L'intérêt des politiques pour la vie associative :

	Culture	Loisirs	Sport	Social
Évolue favorablement	35%	35%	38%	42%
N'évolue pas	38%	41%	48%	38%
Évolue défavorablement	27%	24%	14%	20%

Enquête CerPhi 2007.

Près de 40% des responsables estiment que cet intérêt va croissant : un peu plus dans le domaine social. Ils sont à peu près autant à estimer que la situation n'évolue pas. Et près de 50% dans le domaine du sport. Et il se trouve un responsable sur quatre dans les secteurs de la culture et du loisir, pour indiquer que, de leur point de vue, cet intérêt décroît.

Par ailleurs dans les grandes associations, on a le sentiment que cet intérêt diminue. De tous les membres des bureaux des associations, les trésoriers ont la vision la plus pessimiste.

En revanche, les dirigeants de plus de 55 ans se montrent les plus convaincus que la situation évolue favorablement : cela peut s'expliquer pour partie par une certaine indulgence qui vient avec le temps, parce qu'ils sont de la même génération que les élus, par une fréquentation plus ancienne des responsables politiques, mais aussi par une attitude des élus qui vont plus particulièrement vers eux, les jugeant plus influents au sein du corps électoral. Il y a sans doute aussi une raison objective : les responsables associatifs les plus anciens répondent en comparant la situation actuelle à celle d'il y a 20 ou 30 ans, et elle a forcément évolué favorablement. Pour les plus jeunes, leur regard porte sur les seules dernières années et peut être n'ont-ils pas bien perçu les changements.

Un tableau récapitulatif permet de voir d'où l'on part (opinion du l'intérêt des responsables politiques locaux) et vers où l'on va.

L'intérêt des politiques pour la vie associative et son évolution

Opinions sur le constat et l'évolution	Culture	Loisirs	Sport	Social	Femmes	Hommes
Ils ont de l'intérêt et il augmente	23%	22%	25%	25%	22%	26%
Ils ont de l'intérêt mais cela n'évolue pas	10%	13%	15%	12%	11%	13%
Ils ont de l'intérêt mais il faiblit	7%	6%	4%	7%	5%	6%
Ils manquent d'intérêt mais cela évolue bien	12%	12%	14%	18%	17%	14%
Ils manquent d'intérêt et cela n'évolue pas	28%	27%	32%	26%	32%	28%
Ils manquent d'intérêt et cela empire	20%	20%	11%	13%	13%	13%
	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Enquête CerPhi 2007. La lecture est verticale : dans le domaine de la culture, 23% des dirigeants estiment que les responsables politiques locaux manifestent de l'intérêt pour la vie associative, et que cet intérêt progresse.

Plus on est satisfait et plus on estime que la situation évolue positivement : une majorité de ceux qui sont aujourd'hui à peu près satisfaits estiment que cet intérêt progresse. Parmi ceux qui sont mécontents, cela se répartit équitablement entre 25% qui estiment que les choses évoluent positivement, et 25% qui indiquent que cet intérêt diminue.

IV - Les sujets dont les politiques devraient se préoccuper en priorité

Avec le commentaire de Xavier DELSOL⁵

La question a été posée aux dirigeants bénévoles des associations. Ils pouvaient opter pour deux thèmes au maximum sur six proposés. Viennent très clairement en premier les moyens, choisis par les deux tiers des répondants, puis le développement du bénévolat, et ensuite dans des proportions comparables l'emploi et la simplification des démarches administratives. Les questions de statut et de fiscalité viennent en dernier. Nul ne sera étonné de constater que le résultat varie selon qui répond : surtout en fonction de la taille de l'association que le responsable dirige, selon qu'il intervient dans un domaine d'activité ou dans un autre, et selon l'âge ou la fonction de ce responsable. Ces quatre critères sont fortement influents et ils donnent lieu à quatre présentations successives commentées par Xavier DELSOL, fin connaisseur de ce sujet, que nous remercions tout particulièrement pour sa contribution.

A - L'influence de la taille des associations

Sujets dont les responsables politiques devraient se préoccuper en priorité

Sujets	Taille des associations	Petites	Moyennes	Grandes
La fiscalité		4%	5%	11%
L'emploi		19%	34%	40%
Le statut		16%	13%	16%
Les moyens		67%	68%	66%
L'encouragement du bénévolat		40%	35%	23%
La simplification des démarches administratives		29%	27%	27%

Source : Enquête CerPhi 2007. Deux réponses possibles.

Les sujets touchant à la fiscalité et à l'emploi sont plus présents au fur et à mesure de l'importance de l'association. C'est l'inverse concernant le bénévolat, dès lors qu'il est d'autant plus important que l'association est modeste. Dans les grandes associations, quatre responsables sur dix évoquent l'emploi. Dans les petites associations, quatre responsables sur dix évoquent le bénévolat. Le statut des associations ne semble pas préoccuper outre mesure les responsables, quelle que soit la taille. En revanche, les deux tiers des responsables s'accordent pour interpeller les responsables politiques sur les moyens des organismes. Près d'un sur trois souhaiterait aussi une simplification des démarches administratives.

Xavier DELSOL : *Sans surprise, la question relative aux moyens d'action des associations reste une préoccupation dominante, quels que soient le secteur et la taille de l'association. Mais il convient sans doute de relativiser ce constat sur deux points, afin d'éviter un misérabilisme trop souvent facile :*

- ❖ *un tiers d'entre elles considèrent sans doute que leurs moyens (matériels, financiers...) sont suffisants,*
- ❖ *la finalité et les objectifs des organismes sans but lucratif sont tels qu'il sera toujours possible, utile et nécessaire, de « faire plus », quelle que soit l'ampleur des moyens mis en œuvre.*

⁵ Avocat et fondateur de la revue **JURIS-ASSOCIATIONS**.

Cela étant, il n'en reste pas moins que cette préoccupation majeure souligne une faiblesse résultant certainement et à la fois :

- ❖ d'un manque de connaissance du monde associatif, de son travail et de son ampleur, et les réponses à la question précédente le confirment
- ❖ d'une diversité si grande (qui fait aussi toute sa richesse) que les réponses à apporter ne peuvent être uniformes : les besoins des associations locales, assurant avant tout un rôle de lien social et de proximité, peuvent-ils être comparés à ceux d'organismes nationaux comblant un vide professionnel et/ou économique dans un secteur délaissé par le marché ?

Si la réponse en termes de « moyens » reste trop vague, à ce stade, pour déterminer précisément les solutions à apporter, une reconnaissance et un examen plus attentif des besoins par les élus constituent donc une priorité.

D'ores et déjà, les orientations citées en second lieu constituent des pistes importantes :

- ❖ l'une relevant de mesures techniques et juridiques : l'emploi, a fortiori, pour les grandes associations employeurs, et la simplification des démarches administratives, deux éléments sans doute liés,
- ❖ l'autre relevant plus d'une volonté politique et socioculturelle : l'encouragement au bénévolat, plutôt pour les plus petites associations.

Si l'on prend en compte la faiblesse du taux de demande à propos de la fiscalité, pour laquelle la problématique est devenue beaucoup plus claire et cohérente en matière associative depuis l'instruction fiscale du 15 septembre 1998, on constate que les réponses sont possibles. Mais il faut d'abord une volonté politique affirmée, et ensuite une capacité de réaction et de mise en œuvre par les administrations concernées, comme cela a été fait depuis près de quinze ans par le ministère du Budget.

B - L'influence du domaine d'activité

Sujets dont les responsables politiques devraient se préoccuper en priorité

Sujets	Secteur d'activité	Culture	Loisirs	Sport	Social
La fiscalité		6%	5%	6%	6%
L'emploi		34%	22%	32%	24%
Le statut		17%	12%	7%	17%
Les moyens		66%	67%	67%	70%
L'encouragement du bénévolat		24%	41%	40%	40%
La simplification des démarches administratives		32%	29%	32%	23%

Source : Enquête CerPhi 2007. **Deux réponses possibles.**

Les responsables de la culture et du sport sont les plus sensibles aux sujets liés à l'emploi. Bien que présente, cette préoccupation est moindre dans le domaine social, très clairement attaché aux moyens (70% des répondants). Les dirigeants du sport n'expriment que très peu d'intérêt pour les questions statutaires, et curieusement ceux qui interviennent dans le domaine culturel sont moins nombreux que les autres à interpellier les responsables politiques

sur les questions de bénévolat. Ce n'est pas faute de se préoccuper du sujet car ils indiquent, dans cette même enquête, manquer de bénévoles dans une proportion de 37%, mais il n'attendent manifestement pas grand-chose, de ce point de vue, des pouvoirs publics.

Xavier DELSOL : *Les réponses du secteur culturel et sportif liées à l'emploi, et les simplifications administratives (sans doute liées justement à l'embauche des intermittents du spectacle dans le premier cas, à celle des accompagnateurs, arbitres « intermittents »... dans le second cas) montrent clairement le poids de règles pesantes en matière d'embauche et de sécurité sociale, a fortiori dans ces secteurs où les conventions collectives sont plus récentes (lorsqu'elles existent) que dans les secteurs de l'animation ou de l'action sociale, sanitaire et sociale ou médico-sociale. Le souhait d'un allègement des contraintes et d'une plus grande souplesse dans les relations contractuelles de travail rejoint ici celui de beaucoup d'employeurs. Mais dans le même temps, le besoin et la volonté d'un large recours au bénévolat (sauf dans le secteur culturel sans doute plus « professionnalisé ») confirme cette dualité intéressante et riche (même si elle ne va pas sans créer parfois des tensions délicates) entre professionnels salariés et militants bénévoles au sein du monde associatif.*

C - L'influence de l'âge des dirigeants

On n'observe pas de différences significatives selon le sexe des répondants, mais on trouve en revanche de multiples écarts dans les réponses apportées à cette question, selon l'âge des responsables associatifs.

Sujets dont les responsables politiques devraient se préoccuper en priorité

Sujets	Tranche d'âge des répondants	Moins de 35	35 à 55 ans	Plus de 55
La fiscalité		7%	6%	4%
L'emploi		35%	33%	22%
Le statut		16%	13%	14%
Les moyens		73%	67%	63%
L'encouragement du bénévolat		24%	33%	44%
La simplification des démarches administratives		28%	27%	30%

Source : Enquête CerPhi 2007. Deux réponses possibles.

D'une façon générale, la préoccupation en matière de fiscalité faiblit avec l'âge, peut-être du fait d'une certaine résignation ou par préférence d'autres sujets. De la même façon, l'emploi mobilise davantage les plus jeunes, et nettement moins au-delà de 55 ans. A l'inverse, et d'une manière très significative, le sujet du bénévolat ne mobilise prioritairement qu'un jeune responsable sur quatre, contre près d'un sur deux au-delà de 55 ans. Mais si les moins de 55 ans considèrent que l'emploi est un sujet prioritaire et si les plus de 55 considèrent que c'est le bénévolat, n'est-ce pas la preuve que chacun raisonne selon un univers trop limité à sa propre personne et sans véritable vision globale ?

Les plus jeunes insistent davantage sur les moyens nécessaires au fonctionnement des associations. Les plus anciens expriment une plus grande impatience, concernant la simplification des démarches administratives. Comme une sorte d'exaspération au fil des années.

Xavier DELSOL : *L'âge d'or du bénévolat serait-il révolu ? C'est peut-être ce que laisse à penser ce tableau, peut-être aussi montre-t-il que les plus anciens, du fait de leur expérience et de leur histoire, savent, comme le disait l'économiste Jean Bodin « qu'il n'est de richesse que*

d'homme ». Ils souhaitent avant tout s'appuyer sur « des volontés » et attendent plus une aide militante que des moyens matériels ou un accompagnement par des personnels rémunérés.

Les plus jeunes au contraire (parce qu'ils sont plus touchés par les questions d'emploi à titre personnel ?) espèrent plus de moyens, semble-t-il pour embaucher plus.

La réponse « politique » doit sans doute être attendue entre ces deux impératifs : faciliter l'embauche et le plein emploi au niveau national, tous secteurs confondus d'ailleurs (et notamment par un assouplissement des réglementations en la matière) mais sans oublier la force technique, sociale et éthique du bénévolat, qui est aussi l'âme du monde associatif.

D - L'influence de la fonction du répondant

Il est logique que le rôle que l'on exerce dans le bureau d'une association ait une influence sur les sujets à propos desquels on veut interpeller les responsables politiques.

Sujets dont les responsables politiques devraient se préoccuper en priorité

Sujets	Fonction du répondant	Présidents	Secrétaires	Trésoriers
La fiscalité		5%	4%	7%
L'emploi		27%	24%	26%
Le statut		15%	16%	13%
Les moyens		67%	66%	66%
L'encouragement du bénévolat		37%	41%	34%
La simplification des démarches administratives		28%	31%	27%

Source : Enquête CerPhi 2007. Deux réponses possibles.

Assez peu de différences entre les réponses des présidents et des trésoriers, hormis une préoccupation légèrement plus forte des premiers en direction du bénévolat, et des seconds pour les questions de fiscalité. En revanche, les bénévoles qui remplissent la difficile fonction de secrétaire sont nettement plus mobilisés que les autres élus par des sujets touchant au bénévolat et logiquement à la simplification des démarches administratives.

Xavier DELSOL : *Des réponses sensiblement proches, qui montrent sans doute une implication collective des membres du bureau dans une association (outre que les statistiques démontrent, on le sait, que les responsables d'une association le sont très souvent dans d'autres, avec une fonction alternée, le président de l'une étant le trésorier ou le secrétaire de l'autre et réciproquement) ; même si en toute logique, les trésoriers sont plus concernés par les questions fiscales ou d'emploi, tandis que les démarches administratives intéressent plus les secrétaires.*

